

# **Signature de la convention créant l'entente interdépartementale Loire – Haute-Loire**



Monsieur le Ministre, *cher Dominique*

Monsieur le Préfet de la Haute-Loire,

Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture de la Loire,

Monsieur le Président de la Haute-Loire, *cher Jean-Pierre,*

Monsieur le Président du Rhône, *cher Christophe,*

Chers collègues élus du Département de la Loire et de la Haute-Loire,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui, à l'Hôtel du Département de la Loire, pour cette signature de la convention créant l'entente interdépartementale Loire – Haute-Loire.

Au-delà du symbole, la réunion de nos deux assemblées départementales pour cette signature en présence de Dominique BUSSEREAU, Président de *l'Assemblée des Départements de France*, scelle le rapprochement que nous avons souhaité engager avec Jean-Pierre MARCON.

Peut-être que ce projet surprend, pour la simple et bonne raison qu'il est un peu iconoclaste.

C'est vrai qu'en France, on aime bien conserver les vieux cadres.

Pourtant rien ne nous empêche de sortir du sentier des habitudes et des idées reçues. De libérer les énergies locales. De proposer une vision plus ambitieuse pour nos territoires et pour les habitants, dont nous mesurons les attentes.

Avec cette alliance que nous engageons entre nos deux départements, il s'agit de prendre notre avenir en main.

**Il s'agit aussi d'apporter un vrai contrepoids à une menace bien réelle.**

Celle qui viendrait de réformes en réorganisations annoncées puis démenties, de pseudo simplifications en complexifications trop éloignées de la vraie vie de nos territoires, aboutir à une disparition des départements ou à ne les considérer que comme des exécutants d'une politique uniformisée, élaborée par des cabinets et des élus hors-sol.

Cette vision de notre rôle, de notre mission particulièrement réductrice ne nous convient pas !

Nous sommes les acteurs de la solidarité, de la réactivité, de la proximité et de la connaissance des besoins réels et des attentes des populations qui nous ont élus.

La France ne doit pas ainsi que l'a affirmé Dominique BUSSEAU crever d'un excès de centralisation.

La France est un grand pays riche de sa diversité, de ses particularités, forts de ses cultures diverses, enrichi par des apports extérieurs qui en font sa singularité, son unicité.

**Mais il serait vain d'apporter des réformes dans ce sens, si nous n'avions pas les moyens de faire face à nos missions.**

Vous connaissez l'étranglement financier que nous subissons, avec la baisse des dotations de l'État, avec l'explosion de la péréquation qui nous est imposée, mais aussi l'augmentation des allocations individuelles de solidarité.

Nous souhaitons ainsi que cela a été affirmé à la quasi-unanimité des départements réunis lors du Congrès de Bourges, conserver par l'impôt un lien direct avec le citoyen contribuable dont nous gérons l'argent.

Grace à ce rapprochement, nous allons démontrer qu'on peut réaliser des économies d'échelle, libérer un potentiel de développement et d'investissement plus important et ceci en maintenant des services de qualité, des services humains, avec des agents qui sont à la portée de la population et qui dialoguent avec elle, autrement qu'à travers un formulaire.

Je tiens à leur rendre un hommage appuyé et à leur renouveler la confiance appuyée de l'ensemble des élus départementaux.

Si les départements de la Loire et de la Haute-Loire avaient attendu que le changement se fasse d'en haut, ils n'en seraient pas là aujourd'hui.

Je sais qu'avec Dominique Bussereau nous défendons ce droit à l'expérimentation locale, à la reconnaissance de l'expertise des territoires.

Dans une France structurée désormais autour de grandes Régions et de Métropoles, le Département a pleinement sa place, au plus proche des citoyens.

Il est, et demeure, la collectivité du quotidien et de la proximité. Celle qui structure le territoire et lui donne ses cohérences.

Chacun connaît son Département. C'est un fondement, un socle pour bâtir une société plus juste, un cadre de vie plus agréable, une société apaisée, avec des élus connus et reconnus par les habitants des cantons.

Nous construisons la république de la proximité où l'humanité se conjugue avec l'autorité et la compétence, avec la solidarité et le respect de chacune et chacun.

**Après 18 mois d'échanges et de travail avec l'ensemble des élus de nos assemblées respectives, nous concrétisons cette volonté avec la convention de coopération créant l'entente interdépartementale 42/43.**

Si la proximité entre la Loire et la Haute-Loire constitue le point de départ du rapprochement entre nos collectivités, la politique de coopération s'appuie avant tout sur une volonté commune : l'amélioration des services départementaux aux habitants et à leur territoire. Et comme nous sommes tous un peu Auvergnats si cela peut être bénéfique à nos fiances, nous ne serons pas contre...

Je ne rentrerai pas dans le détail des politiques qui feront l'objet de ces mutualisations mais nous retrouvons parmi elles notamment le tourisme, les évènements culturels ou sportifs, l'habitat, les pompiers ou encore les routes (et notamment le déneigement), le logement social.

Plus de 30 pistes de coopérations ont été définies. Certaines seront mises en œuvre très prochainement, d'autres impliquent des réflexions sur leur faisabilité ou leur opportunité.

Pour mettre tout cela en musique, il nous fallait une structure juridique commune : c'est l'objectif de notre entente interdépartementale.

Avec cette convention et cette entente interdépartementale, nous formons en quelque sorte un laboratoire d'innovation publique, à la recherche permanente d'une meilleure gestion et d'une meilleure efficacité territoriale au service des territoires, au service des habitants et au meilleur profit du contribuable et des finances publiques.

La coopération entre la Loire et la Haute-Loire s'inscrit dans ce cadre et constitue une première étape dans la volonté de renforcer nos coopérations interdépartementales.

Je pense ici aux relations que nous développons avec les Départements voisins que ce soit le Rhône, et je tiens à souligner la présence aujourd'hui de Christophe GUILLOTEAU, l'Allier, la Drôme, le Puy-de-Dôme, l'Ardèche et même la Saône et Loire qui appartient à la région Bourgogne Franche Comté.

Au-delà des frontières administratives, il existe des bassins de vie où les hommes bâtissent leur histoire singulière faite d'échanges, de chaleur humaine et de rêves partagés.

Nous n'avons pas le droit de les décevoir.

C'est pour eux que nous travaillons, et pour eux que nous devons sans cesse améliorer nos politiques territoriales.